

Un programme pour (re)boiser la forêt bretonne

février 11, 2016 Source: Breizh Forêt Bois Visites: 258

text size ▾ ▸



La région Bretagne lance, avec le soutien financier de l'Europe et l'État, un deuxième appel à projets d'un programme unique en France pour impulser une nouvelle dynamique à une filière source d'emplois et de revenus. Ce dispositif a pour objectif d'inciter et d'aider les propriétaires fonciers et forestiers à planter pour assurer, demain, le volume et la qualité des bois produits, en réponse à la demande croissante des marchés de la construction et de l'énergie.

UN CONSTAT SANS AMBIGUITÉ

Cet appel à projets s'adresse avant tout aux propriétaires de surfaces forestières d'au moins 3 hectares et aux agriculteurs dont certaines parcelles sont en friche ou délaissées. L'arrêt des aides du Fonds Forestier National depuis le 1er janvier 2000 a entraîné une baisse considérable de l'effort de plantation. La surface de la forêt bretonne continue certes de grandir, mais de manière surtout anarchique, avec des peuplements sans valeur productive. Il était urgent de réagir. Planter devient une nécessité pour l'avenir de la filière forêt-bois et celui de nos enfants.

DES OBJECTIFS AMBITIEUX

4000 hectares doivent être reboisés d'ici 2020. L'appel à projets vise donc à identifier les propriétaires concernés et à leur proposer un programme d'aides au (re)boisement avec des essences répondant mieux aux critères des professionnels de la construction et de l'énergie. « Notre action a pour but d'apporter notre savoir-faire et notre expertise pour améliorer, grâce à des financements publics, la valeur économique de ces espaces tout en préservant le patrimoine écologique. Nous sommes entrés depuis longtemps dans un monde fini où chaque hectare boisé peut trouver, au travers de l'action du propriétaire foncier ou forestier, une valeur ajoutée économique, sociale ou environnementale. Le bois est un matériau de construction sain. C'est aussi une énergie renouvelable. Tous nos efforts portent sur l'optimisation et la réhabilitation de ces espaces pour pérenniser la ressource en Bretagne, garantir le développement d'une filière forêt-bois et préserver l'activité économique et les emplois sur notre territoire. » précise Guy de COURVILLE, Président du Centre Régional de la Propriété Forestière de Bretagne. La région Bretagne lance, avec le soutien financier de l'Europe et l'État, un deuxième appel à projets d'un programme unique en France pour impulser une nouvelle dynamique à une filière source d'emplois et de revenus. Ce dispositif a pour objectif d'inciter et d'aider les propriétaires fonciers et forestiers à planter pour assurer, demain, le volume et la qualité des bois produits, en réponse à la demande croissante des marchés de la construction et de l'énergie.

UN ACCOMPAGNEMENT ET UNE AIDE À L'INVESTISSEMENT UNIQUES

Conçu par les acteurs de la filière forêt-bois bretonne et les acteurs publics, ce programme unique en France est financé à hauteur de 10 millions d'euros par l'Europe, l'État et la région Bretagne. Une aide à l'investissement est attribuée aux propriétaires fonciers souhaitant s'engager dans la transformation de peuplements pauvres, non exploitables, en futaies productives ou dans le boisement de terres agricoles pauvres ou en cours d'enrichissement. Piloté par la région Bretagne, le dispositif Breizh Forêt Bois propose un accompagnement par des professionnels dans les différentes étapes : diagnostic, dépôt de dossier, travaux de préparation et de plantation, travaux d'entretien... C'est donc une démarche qui concilie les enjeux de production et les enjeux environnementaux. Avec ce type de projet, le propriétaire se positionne comme acteur responsable et défenseur de son territoire.

BREIZH FORÊT BOIS, c'est : • 10 millions d'euros d'aides financées par l'Europe, l'État, la région Bretagne et les départements • 4000 ha à reboiser en 6 ans • 4 à 5 millions d'arbres à planter

Pour constituer le dossier, il faut : • Être propriétaire foncier, public ou privé • Avoir un projet de transformation de peuplements forestiers pauvres en futaies productives, ou de boisement de terres agricoles délaissées ou en cours d'enrichissement, sur une surface cumulée de 3 ha minimum Dossier de candidature à télécharger sur www.breizhforetbois.com

ZOOM SUR LES LANDES DE LANVAUX AVEC LE DISPOSITIF DYNAMIC BOIS BRETAGNE Pour renforcer le programme Breizh Forêt Bois et améliorer la mobilisation du bois énergie forestier sur le secteur des Landes de Lanvaux - Massif de Paimpont, un programme spécifique est mis en place par l'ADEME : le dispositif Dynamic Bois Bretagne. Ce dispositif apporte des moyens supplémentaires pour : • réaliser des travaux d'amélioration des peuplements forestiers, • investir dans des infrastructures et du matériel pour la mobilisation de bois énergie, • animer et coordonner des actions innovantes et collaboratives entre les acteurs de la filière En savoir plus sur www.abibois.com La forêt bretonne en quelques chiffres • 390000 ha de forêt • Forêt à 94% privée • 116000 propriétaires forestiers privés et publics • 340000 ha appartiennent à 114170 propriétaires privés • Taux de boisement de 14% (30% au niveau national)

Les programmes Breizh Forêt Bois et Dynamic Bois Bretagne sont soutenus financièrement par l'Europe, l'État, la région Bretagne et l'ADEME.